

AFFAIRE N° 48

AMENAGEMENT DE LA RUE DES LAURIERS AUX CAMELIAS

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'améliorer la circulation et d'assurer une meilleure sécurité des usagers des Bas de la Colline des Camélias, la Municipalité envisage de réaliser la réfection d'une partie de l'Allée des Ajoncs et de la Rue des Lauriers. En outre, un deuxième accès sera créé par la réalisation d'un ouvrage de franchissement sur la Ravine Boucan Launay, entre la Rue des Lauriers et la Rue des Paniers.

Le montant global de l'opération est estimé à 4 100 000 F.

L'exécution des travaux fera l'objet d'un découpage en tranches ferme et conditionnelles.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser, sous réserve de l'inscription des crédits au budget communal :
- \* à lancer un appel d'offres ;
- \* à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis et à prendre toutes mesures utiles, notamment, la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au budget pour cette opération ;
- \* en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, URBANISME, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

---

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

\*

\*

\*